



tubest
L'INOX DANS LE BÂTIMENT

Depuis 1925



CE 0063

F

**LIVRET D'INSTRUCTIONS
POUR LE MONTAGE CORRECT
D'UN TUBAGE DE FUMÉE
METALLIQUE FLEXIBLE
DE TYPE:**

- TS INOX
- TS MULTINOX
- T MULTINOX HR
- T MULTINOX HRV

Livret d'instructions:

- Précautions	P:	2
- Références normatives	P:	2
- Champs d'utilisation	P:	3
- Installation	P:	3
- Schéma de montage	P:	4
- Entretien	P:	5
- Garantie	P:	5

Appendice A:

- Plaque d'identification	P:	7
- Instructions pour compléter la plaque d'identification de la cheminée pour les produits:		
- TS INOX	P:	8
- TS MULTINOX	P:	8
- T MULTINOX HR	P:	8
- T MULTINOX HRV	P:	8

Appendice B:

- Fac-similé description/étiquette reportée sur les produits des gammes:		
TS INOX, TS MULTINOX, T MULTINOX HR, T MULTINOX HRV	P:	10
- Fac-similé d'étiquette reportée sur l'emballage des series:		
TS INOX, TS MULTINOX	P:	11
T MULTINOX HR, T MULTINOX HRV	P:	12



**LIVRET
D'INSTRUCTIONS**

1. PRECAUTIONS

Le livret d'instructions constitue partie intégrante et essentielle du produit et fait partie de l'équipement de chaque cheminée.

Lire attentivement les précautions contenues dans le livret car elles fournissent d'importantes indications à propos de la sécurité de montage, d'utilisation et de manutention.

L'installation doit être effectuée conformément aux normes en vigueur, selon les instructions du fabricant et du personnel professionnel qualifié, et installée dans les règles de l'art par un technicien habilité comme prévu par le règlement en vigueur.

Est exclue toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du fabricant pour des dommages causés par des erreurs de montage ou par l'emploi partiel des composants et/ou des accessoires non fournis par le constructeur et quoi qu'il en soit par la non application des instructions données par le fabricant dans le présent manuel.

Le conduit de fumée devra être destiné seulement à l'utilisation pour laquelle il a été étudié.

Ne pas laisser à la portée des enfants tout matériel relatif à l'emballage des composants.

2. REFERENCES NORMATIVES

Les références Normatives sont ramenées aux normes suivantes:

- EN 1856-1/03 Conditions pour cheminées métalliques partie 1 produit système cheminée
(Chimneys- requirements for metal chimneys – part 1 : system chimney products).
- EN 1443 /03 Cheminées - Conditions générales (Chimneys-General requirements).
- EN 1859/00 Cheminées métalliques – méthodes de test (Chimneys-Metal chimneys – Test methods).

3. CHAMPS D'UTILISATION

Les systèmes TS INOX et TS MULTINOX sont appropriés pour être utilisés avec tout appareil (chaudières à chambre étanche, à chambre ouverte, à condensation), le TS INOX est limité à une température de 250°C et est utilisable pour tous les combustibles gaz ainsi que le fioul domestique. Le TS MULTINOX est limité à une température de 450°C et est utilisable pour tout type de combustible excepté le charbon. Les deux systèmes fonctionnent en dépression (classe N1= 40 Pa).

ATTENTION! Dans des locaux fermés où une forte quantité de vapeurs halogénées se concentre dans l'atmosphère, nous déconseillons l'utilisation de cheminées/conduits de fumée en acier inoxydable.

A ce propos on prêtera une attention particulière à l'usage de cheminées dans les blanchisseries, teintureries, imprimeries, salons de coiffure, salons cosmétiques; dans ces cas, pour lesquels tombe tout type de garantie, on devra utiliser comme air pour la combustion et comme air ambiant, une atmosphère privée de telles substances.

4. INSTALLATION

Les systèmes TS INOX, TS MULTINOX sont réalisés suivant les exemples ci-joints.

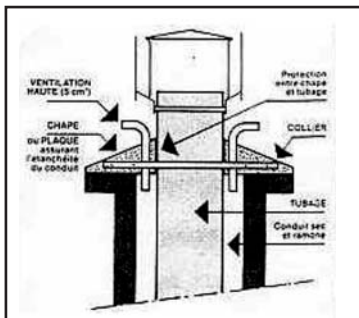
Avant de commencer l'installation d'un quelconque composant, s'assurer que la désignation du produit, inscrite sur la pièce ou sur l'emballage, soit conforme à l'installation à effectuer.

A ce point procéder de la façon suivante:

- Installer les éléments suivant le sens des fumées indiqué sur le flexible avec une flèche appropriée.

5. SCHEMA DE MONTAGE

Exemple de disposition en souche



Mise en place des flexibles dans le conduit

Opérations Préliminaires au Tubage

- 1 - Ramoner - Sécher le conduit.
- 2 - Travaux éventuels pour assurer la stabilité du conduit.

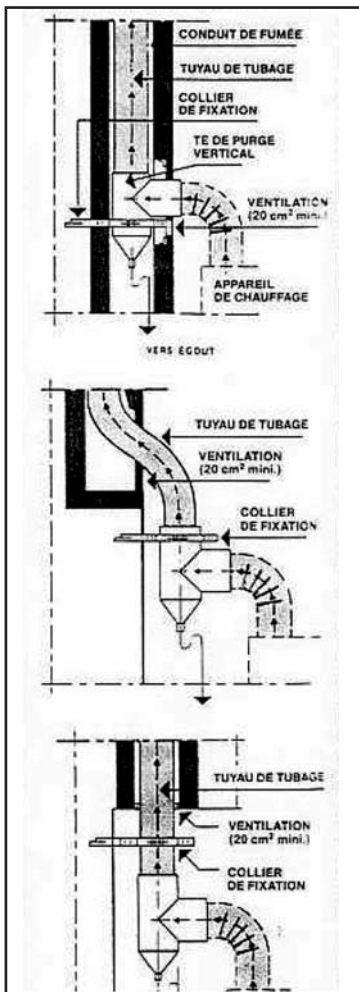
Tubage souple et Mise en œuvre

- 1 - Tuyaux souples: CHOIX en fonction du type de COMBUSTION.
- 2 - Le TUBAGE peut-être introduit par le HAUT ou par le BAS.
- 3 - Le TUBAGE doit être d'une seule pièce. La flèche «sens des fumées» indique le sens de pose.
Les MANCHONNAGES ne peuvent se faire que sur les plus diamètres et que s'ils sont accessibles.
- 4 - Le TUBAGE doit être fixé par deux COLLIERS:
 - 1 côté couronnement
 - 1 côté embase du conduit
- 5 - Une VENTILLATION doit être ménagée:
 - 5 cm² en partie haute
 - 20 cm² en partie basse
- 6 - Le débouché doit être obligatoirement protégé contre d'éventuelles entrées de pluies.
- 7 - La partie inférieure du TUBAGE doit être terminée par un TE de même matériau que le tubage (Té inox 316L obligatoire sur Fuel Haut Rendement).
- 8 - Après exécution, un ESSAI d'ETANCHEITÉ avec CARTOUCHE FUMIGENE doit être effectué.
Tout tubage présentant une fuite doit être déposé et remplacé.
Les réparations sont interdites.

Répérage des Conduits tubés

- 1 - PLAQUE SIGNALÉTIQUE fournie avec le TUBAGE à apposer:
 - en bas (au niveau du raccordement)

Exemple de disposition en partie basse



6. ENTRETIEN

L'entretien des cheminées métalliques est fondamental pour maintenir inaltérées dans le temps les conditions d'études et les caractéristiques de fonctionnement. Il sera donc nécessaire d'exécuter un entretien programmé, qui sera effectué par des techniciens qualifiés, selon une périodicité déterminée soit avec les usagers, soit avec le responsable des cheminées en respectant les spécifications des normes en vigueur.

L'entretien fait hors dispositions normatives, il est conseillé d'intervenir avec la fréquence minimum suivante:

- Combustibles gazeux 1 fois/an
- Combustibles fuel tous les 1 fois/an
- Combustibles solides tous les 2 fois/an

Le nettoyage de la cheminée se fera avec un équipement adéquat, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires concernant la sécurité et la santé des travailleurs dans le milieu du travail.

Dans le cadre de l'entretien ordinaire, si nécessaire, il suffit de nettoyer les parois internes de la cheminée/ du conduit de fumée au moyen d'une éponge ou d'une brosse de nylon fixées sur un manche; ***l'usage d'instruments en fer est formellement interdit.***

L'évacuation de la condensation et/ou de l'eau pluviale doit toujours se faire au moyen du té de purge. On recommande durant l'entretien, de vérifier la libre évacuation des condensats.

7. GARANTIE

Toute responsabilité du constructeur est exclue, dans le cas où il n'y a aucune évidence objective que l'entretien ait été effectué correctement par des techniciens qualifiés.

APPENDICE A

PLAQUE D'IDENTIFICATION*



ZID de l'Omois EPAUX BEZU
02400 Château-Thierry FRANCE
Tel. +33. (0)3.23.69.61.80
Fax. +33. (0)3.23.69.61.89
www.tubest.com



CERTIFICAT/ CERTIFICATE CE 0063-CPD-63730

Cocher la référence commerciale utilisée / Tick the commercial reference used :

TS INOX TS MULTINOX T MULTINOX HR T MULTINOX HRV

SECTION RESERVEE A L'INSTALLATEUR / SECTION RESERVED TO THE INSTALLER

1) DESIGNATION SELON EN 1443 _____

2) DIAMETRE NOMINAL / NOMINAL DIAMETER _____ mm



3) DISTANCE AU MATERIAU COMBUSTIBLE / DISTANCE OF THE COMBUSTIBLE MATERIAL _____ mm

4) INSTALLATEUR (NOM, ADRESSE) / INSTALLER (NAME, ADDRESS) _____

5) DATE D'INSTALLATION / DATE OF THE INSTALLATION _____

ATTENTION LA PRESENTE ETIQUETTE NE DOIT PAS ETRE ENLEVEE OU MODIFIEE / ATTENTION, DO NOT REMOVE OR MODIFY THIS PLATE

* Si la plaque d'identification n'est pas fournie ou a disparu, vous êtes priés de la commander en contactant notre service commercial.

INSTRUCTIONS POUR LA COMPILATION DE LA PLAQUE D'IDENTIFICATION TUBAGE FLEXIBLE TS INOX, TS MULTINOX

La plaque de données de l'installation doit être appliquée dans le voisinage immédiat de la cheminée, en position visible.

La plaque doit être complétée par l'installateur et doit indiquer les informations suivantes:

- 1) Désignation selon la norme EN 1443 de la cheminée
- 2) Diamètre interne nominal de la cheminée (en mm)
- 3) Distance minimum des matériaux combustibles (en mm)
- 4) Données de l'installateur
- 5) Date d'installation

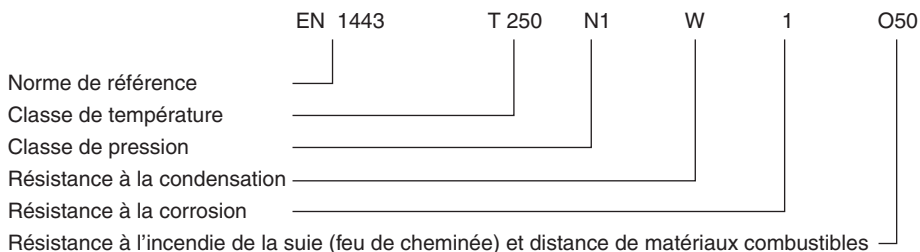
EXEMPLE DE DESIGNATION D'UNE CHEMINÉE:

Au point 1) Désignation selon la norme EN 1443 de la cheminée, indiquer un des trois cas selon le type de fonctionnement de l'installation

CORRELATION ENTRE NORME EN 1443, NORME EN 1856-2 ET TYPE DE COMBUSTIBLE

CAS	NORME EN 1443 *	NORME EN 1856-2 *	TYPE DE COMBUSTIBLE
TS INOX	EN 1443 T160 N1 W 1 O 50	EN 1856-2 T250 N1 W Vm L50010 O 50	120°C < GAZ < 250°C
TS MULTINOX	EN 1443 T450 N1 W 3 G xx	EN 1856-2 T450 N1 W V2 L50010 G XX	TOUS GAZ, FIOUL DOMESTIQUE, FIOUL LOURD, BOIS EN BUCHE
T MULTINOX HR	EN 1443 T450 N1 W 3 G xx	EN 1856-2 T450 N1 W V2 L70012 G XX	TOUS GAZ, FIOUL DOMESTIQUE, FIOUL LOURD, BOIS EN BUCHE, CHARBON
T MULTINOX HRV	EN 1443 T450 N1 W 3 G xx	EN 1856-2 T450 N1 W V2 L70012 G XX	TOUS GAZ, FIOUL DOMESTIQUE, FIOUL LOURD, BOIS EN BUCHE, CHARBON

D'où par exemple dans le cas TS INOX:



Au point 2) indiquer le DN imprimé sur le tube ou sur la boîte, exprimé en mm.

Au point 3) indiquer la distance du matériau combustibles

- **50 mm dans le cas du TS INOX**
- **xx mm dans le cas du TS MULTINOX, T MULTINOX HR ET T MULTINOX HRV**

Au point 4) indiquer le nom et l'adresse de l'installateur.

Au point 5) indiquer la date d'installation.

APPENDICE B

Fac-similé marquage reporté sur les produits des gammes **TS INOX, TS MULTINOX**

TS INOX:

Logo TS INOX EN 1856-2 T450 N1 W V2 L50010 O (compteur de mètres) → 53081

TS MULTINOX:

Logo TS MULTINOX EN 1856-2 T450 N1 W V2 L50010 G (compteur de mètres) → 53081

T MULTINOX HR:

Logo T MULTINOX HR EN 1856-2 T450 N1 W V2 L70012 G (compteur de mètres) → 53081

T MULTINOX HRV:

Logo T MULTINOX HRV EN 1856-2 T450 N1 W V2 L70012 G (compteur de mètres) → 53081

Fac-similé d'étiquette reportée sur les produits des gammes TS INOX, TS MULTINOX

T.S INOX

Transport de fumées des appareils vers l'atmosphère extérieure:



0063

TUBAGE FLEXIBLE

EN 1856-2 T300 N1 W Vm L50010 O



Z.I.D. de l'Omois • 02400 CHATEAU-THIERRY
Tél. (0)3.23.69.61.80 • Télécopieur (0)3.23.69.61.89
www.tubest.com • info@tubest.com

T.S Multinox

Transport de fumées des appareils vers l'atmosphère extérieure:



0063

TUBAGE FLEXIBLE

EN 1856-2 T450 N1 W V2 L50012 G



Z.I.D. de l'Omois • 02400 CHATEAU-THIERRY
Tél. (0)3.23.69.61.80 • Télécopieur (0)3.23.69.61.89
www.tubest.com • info@tubest.com

T.S Multinox

Transport de fumées des appareils vers l'atmosphère extérieure:



0063

TUBAGE FLEXIBLE

EN 1856-2 T450 N1 W V2 L50010 G



Z.I.D. de l'Omois • 02400 CHATEAU-THIERRY
Tél. (0)3.23.69.61.80 • Télécopieur (0)3.23.69.61.89
www.tubest.com • info@tubest.com

Fac-similé d'étiquette reportée sur les produits des gammes **TS MULTINOX HR, TS MULTINOX HRV**

T.Multinox HR

Transport de fumées des appareils vers l'atmosphère extérieure:



0063

TUBAGE FLEXIBLE

EN 1856-2 T450 N1 W V2 L7001 2 G



Z.I.D. de l'Omois • 02400 CHATEAU-THIERRY
Tél. (0)3.23.69.61.80 • Télécopieur (0)3.23.69.61.89
www.tubest.com • info@tubest.com



Tubest s.a.s.

siège social et usine:

Z.I.D. de l'Omois - Epaux-Bézu
02400 CHATEAU-THIERRY

Tel. +33 (0) 3.23.69.61.80 • Fax +33 (0) 3.23.69.61.89

e-mail: info@tubest.com - www.tubest.com

